



Bordeaux, le 22 octobre 2020

DREAL N-A / Service Patrimoine Naturel

## Synthèse des Avis

Site de Bordeaux

# SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES DE NOUVELLE-AQUITAINE

## Consultation des Groupes de Travail sur l'empreinte socio-économique de l'industrie des carrières et matériaux (CERC)

L'*Évaluation des retombées économiques de l'industrie des carrières et matériaux recyclés en Nouvelle-Aquitaine* (CERC, août 2019) a fait l'objet d'une consultation en avril 2020 auprès des membres de l'ensemble du Groupe de Travail Intégrateur s'inscrivant en soutien à l'élaboration de ce Schéma Régional de Carrières (SRC).

Le présent document constitue la synthèse des avis émis sur le sujet dans le cadre de cette consultation.

### 1 MODALITÉS DE LA CONSULTATION

#### 1.1 Délais impartis

Par courriel du 16 avril 2020, les membres du GT intégrateur du SRC NA ont été consultés pour avis concernant le document précité. La date limite de réponse a été fixée au 18 mai 2020.

#### 1.2 Liste des avis reçus

L'organisation professionnelle des Minéraux Industriels de France a fait part de ses remarques par courriel du 18 mai 2020.

### 2 NATURE DES AVIS ET PRISE EN COMPTE DANS LE DOCUMENT RÉVISÉ

Les remarques émises ainsi que les réponses apportées sont détaillées par chapitre dans le tableau présenté en annexe.

### 3 SUITES DONNÉES A CETTE CONSULTATION

L'*Évaluation des retombées économiques de l'industrie des carrières et matériaux recyclés en Nouvelle-Aquitaine* est une étude mandatée à la fois par l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine et la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Réalisée par la CERC, l'étude a été finalisée et approuvée en août 2019. Elle ne saurait être modifiée *a posteriori*.

Néanmoins, s'agissant d'une contribution dans le cadre de la rédaction du futur Schéma Régional des Carrières de Nouvelle-Aquitaine, ses données, comme ses conclusions ou préconisations sont appelées à être retravaillées dans le cadre du processus inhérent à l'élaboration de ce document de planification. Ainsi, le résultat de cette consultation viendra amender le contenu de l'étude lors de son intégration au futur Schéma Régional des Carrières de Nouvelle-Aquitaine.

\*\_\*\_\*\_\*

**ANNEXE : Tableau des remarques émises lors de la consultation et traitements afférents**

Volet	Remarque	Prise en compte
Introduction - Des matériaux de carrières indispensables à l'économie régionale	Changer le titre pour : "Des roches et minéraux indispensables" en effet l'enjeu n'est pas qu'économique il est aussi social	Remarque générale sur les commentaires : Les remarques sont justifiées notamment sur le fait que les spécificités des minéraux industriels en NA auraient pu être mieux mises en avant. Initialement cette étude portait uniquement sur « l'industrie des granulats ». Il a été demandé de prendre en compte également les ROC et MI lors d'un comité de pilotage, en considérant que les conditions d'extraction d'une carrière à une autre étaient proches (sur la décomposition des coûts). Une étude séparée aurait été probablement plus judicieuse pour mieux mettre en avant les spécificités des minéraux industriels.
	les carrières ne servent pas qu'au BTP, les minéraux pour l'industrie sont oubliés en Nouvelle-Aquitaine: du quartz très pur pour le silicium au kaolin très blanc pour les céramiques, la colle pour les masques en passant par les carbonates de calcium pour le papier et les sables siliceux pour le verre.	
Introduction - La notion d'empreinte socio-économique appliquée à l'industrie des carrières et matériaux recyclés -Nota bene	"les activités situées en aval de l'industrie ("les clients") ne doivent pas formellement être comptabilisées dans le calcul de l'empreinte socio-économique" Pourtant dans la suite de l'étude ils sont mentionnés pour la construction  Pour les minéraux, vous avez l'usine qui représente des millions d'euros d'investissement qui doit être située à une distance raisonnable du gisement. puis certains clients sont sur le territoire comme la papeterie de Condat qui utilisait du carbonate de calcium de Mareuil	Remarque générale sur les commentaires. Ils sont justifiés concernant la mise en avant des spécificités régionales pour les MI.  Concernant la méthodologie, les secteurs aval (clients) n'ont pas été pris en compte dans le calcul. L'ajout (séparément du BPE) fait suite à des échanges lors de la présentation de la méthodologie. La donnée est bien à part.
Les trois principaux effets mesurés	si les effets indirects sont les sous-traitants, comment appeler les filières tributaires de notre approvisionnement?	Cette question a fait débat lors de la présentation de la méthodologie. Les filières tributaires n'ont pas fait l'objet d'une estimation en termes d'emplois. Excepté pour le BPE comme vous l'avez vu par la suite.
Principaux enseignements - Des unités de production à taille humaine	pour quelle raison évoquer les centrales à béton? dans ce cas, les minéraux industriels évoquent leurs débouchés?	pour ne pas qu'il y ait de confusions puisque les centrales sont parfois évoquées dans le reste du document.
Principaux enseignements - Les ressources : des disparités selon les départements	évoquer la "loi" de la géologie	L'étude de la CERC a été approuvée en août 2019 et ne saurait être modifiée a posteriori. Néanmoins les remarques émises pourront faire l'objet d'amendements lors de l'intégration des résultats de cette étude pour la rédaction du futur SRC de Nouvelle-Aquitaine
	une fois de plus, est ce une étude carrières ou clients approvisionnés?	Concernant la méthodologie, les secteurs aval (clients) n'ont pas été pris en compte dans le calcul. L'ajout (séparément du BPE) fait suite à des échanges lors de la présentation de la méthodologie. La donnée est bien à part.
Principaux enseignements - Près de 630 millions d'euros de chiffre d'affaires	une fois encore l'étude est elle avec ou sans les clients?	sans les clients excepté l'ajout sur le BPE (bien traité à part et qui n'a pas été mélangé aux modes de calculs)
Principaux enseignements - Plus de 9400 emplois concernés	non pourquoi donner un focus sur le BPE? il y a de multiples autres filières qui sont approvisionnées	proposition discutée en COPIL après des échanges autour des produits préfabriqués, etc... avec renvoi en page 6 pour bien signifier au lecteur que les effets sont comptabilisés dans le schéma en forme de goutte d'eau.
	c'est complètement faux en terme de méthode, à ce moment là autant mettre le secteur verrier qui dépend à 100 % des appro minérales	Non pas complètement faux. Le calcul a bien été fait sur le bon périmètre. Suite à échange en COPIL : proposition de faire l'ajout BPE à part. Sur le fond, votre remarque est pertinente.
Principaux enseignements - De nombreux secteurs d'activité impliqués	est ce que ces 10 % sont liés à l'activité béton ou route du granulat?	prestations sous-traitance TP sur carrière (terrassements, travaux de découverte, décapage, forage, sondage...)
Méthodologie	les minéraux industriels ne sont pas forcément à la branche de la convention collective Unimac...	L'objectif a été de récupérer des salaires moyen pour les ouvriers des carrières, etam, cadre. Y a-t-il vraiment des écarts importants par rapport à la branche Industrie des carrières et matériaux ?